



Paris, le 21 avril 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un nouveau pas vers la création d'une agence de financement des collectivités locales en France

Les collectivités locales poursuivent leurs travaux en vue de la création d'une agence de financement créée par et pour elles.

Ce type de structure, qui existe déjà dans de nombreux pays européens, parfois depuis plus d'un siècle, devrait permettre au secteur public local de diversifier ses sources de financement, dans un cadre transparent et économe des deniers publics, en complément de l'offre des établissements bancaires.

La période récente a été mise à profit pour nouer le dialogue avec les services de l'Etat et les institutions de contrôle et pour identifier les sujets à traiter dans la perspective de la création de la future agence.

**Convaincues de l'opportunité de la création de ce nouvel outil, l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France et l'Association des communautés urbaines de France ont pris l'initiative de créer une « association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales »\*, qui a pour objet de mener les études en vue de la création de cette agence, en s'entourant des meilleurs spécialistes.**

Toutes les associations d'élus locaux, représentant les niveaux communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, ont vocation à y participer et chaque collectivité territoriale ou établissement public de coopération intercommunale peut y adhérer individuellement.

*\* Bureau constitué le 20 avril : Jacques PÉLISSARD, président, Michel DESTOT, secrétaire, et Gérard COLLOMB, trésorier*

#### Contacts presse :

**AMF**  
Marie-Hélène GALIN  
Tél : 01 44 18 13 59

**AMGVF**  
Sébastien FOURNIER  
Tél : 01 44 39 34 65

**ACUF**  
Olivier LANDEL  
Tél : 01 42 22 19 19